

Lundi 16 octobre 2006

Trois rencontres au CNV pour faciliter les démarches des professionnels à l'étranger

Dans le cadre du cycle des rencontres organisées par le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz, trois réunions marqueront la fin de l'année 2006. Elles ont pour objet non seulement de faciliter les démarches des professionnels français voulant organiser des concerts et tournées à l'étranger, mais également d'identifier les spécificités et stratégies pour travailler à l'export.

- Le **mercredi 8 novembre de 10h à 12h**, le CNV et le Bureau Export, en collaboration avec la Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur (COFACE) et l'Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries culturelles (IFCIC) invitent les professionnels à une réunion **d'information sur les mécanismes d'aide et de financement** (assurance prospection, pack@rating).

- Le **jeudi 16 novembre de 15h à 17h**, le CNV et Francophonie diffusion proposent de rencontrer la radio portugaise « Universitaria DO MINHO » représentée par Marie Manuelle Da Silva.

- Le **mercredi 6 décembre de 10h à 12h**, le CNV et le Bureau Export organisent une **rencontre avec des professionnels du spectacle vivant aux USA**.

Comme pour les précédentes réunions, les ordres du jour comprendront :

- une rapide présentation des particularités des marchés.
- la description du spectacle vivant dans ces pays : réseau de salles, principaux événements, festivals...
- L'identification des intervenants clés et leur mode de fonctionnement : agents, promoteurs, programmateurs de festivals et de salles, tourneurs locaux, institutions soutenant le spectacle vivant et la place du Bureau Export.

Pour participer à ces réunions qui auront lieu au CNV (9 boulevard des Batignolles 75008 Paris) : inscription auprès de Habiba SALEM : habiba.salem@cnv.fr ou par téléphone au 01.56.69.11.44.

Le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV) est un établissement public industriel et commercial, sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, regroupant l'Etat, les organisations professionnelles du spectacle et les collectivités territoriales. Il a pour mission le soutien au spectacle vivant dans le secteur des variétés et des musiques actuelles à partir des fonds collectés par la perception de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés. C'est ainsi qu'au 31 décembre 2005, près de 12,5 millions d'euros de taxe ont été collectés au titre des représentations ayant eu lieu en 2005. Ils ont permis d'aider plus de 730 projets, pour un montant dépassant les 11,3 millions d'euros. Le CNV compte aujourd'hui plus de 1 200 entreprises de spectacles affiliées.

Pour plus d'informations :

Service communication : Frédéric Rosenthal : 01 56 69 11 40
frederic.rosenthal@cnv.fr / fax : 01 53 75 42 61 / <http://www.cnv.fr>